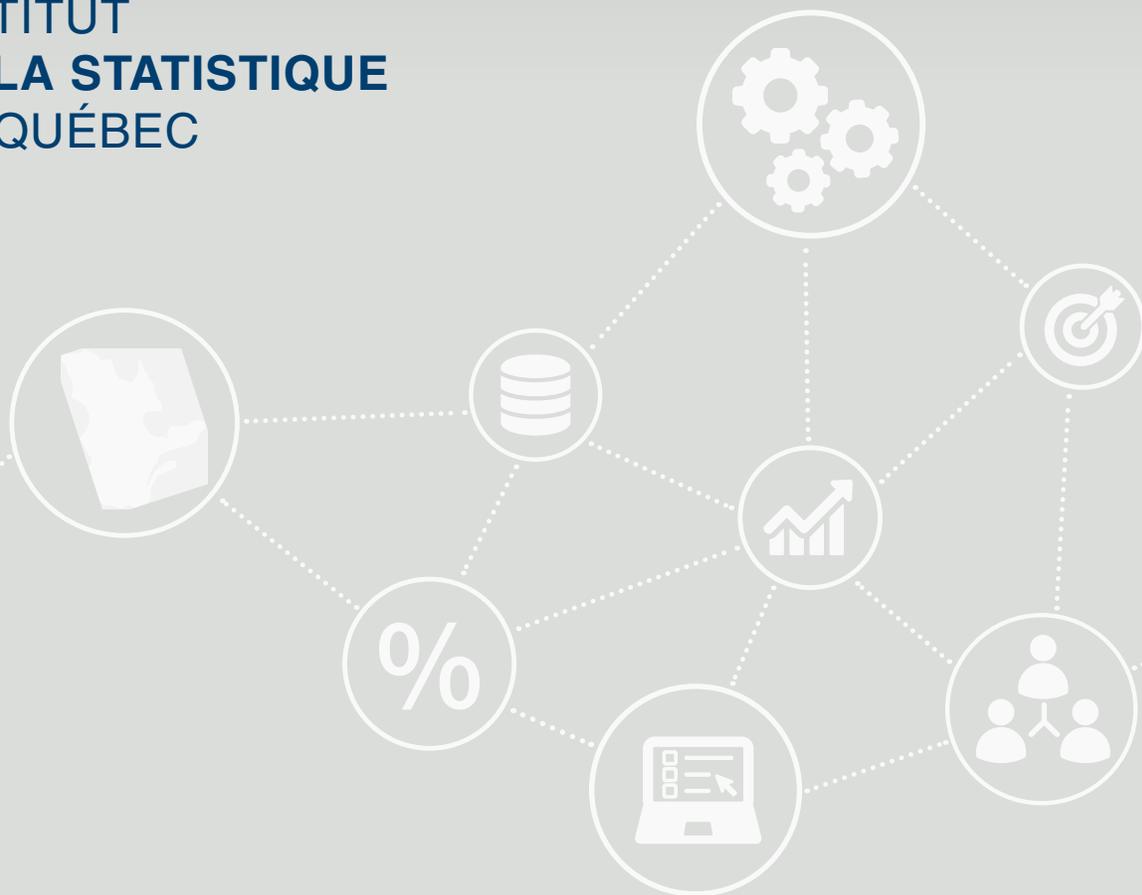


INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC



PLAN STRATÉGIQUE

| 2018-2022 |

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090 (sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : stat.gouv.qc.ca

Comptes Twitter et Facebook : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

2^e trimestre 2018

ISBN : 978-2-550-81677-5 (Version imprimée)

ISBN : 978-2-550-81678-2 (En ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2018

Tous droits réservés.

La reproduction à des fins commerciales et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation écrite de l'Institut de la statistique du Québec.

Juin 2018



Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres postconsommation.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Québec s'est doté d'une agence statistique qui offre, tant au grand public qu'au gouvernement, de l'information fiable et de qualité, en temps opportun, et qui en garantit l'indépendance et la neutralité. Au fil des ans, l'Institut de la statistique du Québec a produit un patrimoine statistique utile à la recherche, mais surtout essentiel à la gouvernance et au développement du Québec.

Le monde actuel est plus que jamais influencé par l'information, et les pratiques dans ce domaine évoluent rapidement. Tout en poursuivant la réalisation de ses mandats, l'Institut doit actualiser de façon continue ses façons de faire et sa programmation statistique en tenant compte des besoins des ministères et organismes, des autres partenaires et de la société québécoise. Afin de maximiser son rayonnement, il importe que l'Institut évolue au diapason des avancées de son domaine d'expertise.

Ce plan stratégique est élaboré alors que l'univers traditionnel des agences statistiques est confronté à des changements profonds associés à une prolifération des sources d'information et à une production de données de plus en plus rapide et décentralisée. Les agences statistiques cherchent à se doter de moyens d'accroître leurs capacités de gestion et de décision afin de bénéficier des nouvelles possibilités grâce à une exploitation repensée de l'information.

Dans le contexte de la diversification et de l'atomisation de la production des données, une des options les plus évidentes est de centraliser, d'uniformiser et de mettre à la disposition du public des données déjà existantes. Par exemple, plusieurs ministères et organismes publics disposent de données sous différentes formes, qui peuvent être utilisées de manière complémentaire aux produits d'enquête afin d'assurer une couverture statistique plus riche et plus complète.

Les données massives, ou « mégadonnées », représentent également un potentiel qui doit être considéré et canalisé afin d'en tirer des informations objectives et fiables. Compte tenu de leur quantité et de la vitesse à laquelle elles sont produites dans le cadre de nos activités de tous les jours, ces données constituent une mine d'information. Leur utilisation représente cependant un défi, alors que leur production n'est pas soumise aux mêmes règles que celles qui gouvernent les données traditionnellement produites par les agences statistiques.

Le fil conducteur de ce plan stratégique est l'évolution des pratiques statistiques. Les orientations retenues feront que l'Institut sera en mesure de faire évoluer sa production, au rythme de grandes tendances mondiales dans le domaine statistique ainsi que de la complexité et de la diversité croissantes des besoins de la société.

Le directeur général,



Daniel Florea

TABLE DES MATIÈRES

6 PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

- 8 La mission
- 8 La vision
- 8 Les valeurs

9 CONTEXTE

11 NOS CHOIX STRATÉGIQUES

- 12 **Enjeu 1**
L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques
- 14 **Enjeu 2**
L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques
- 16 **Enjeu 3**
Le rehaussement de l'expertise
- 18 **Enjeu 4**
La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données
- 20 **Enjeu 5**
Un organisme dynamique, en constante évolution

23 TABLEAU SYNOPTIQUE



PRÉSENTATION DE L'INSTITUT





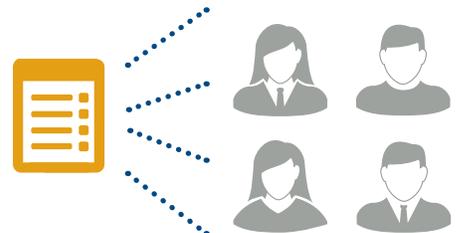
L'Institut de la statistique du Québec a été créé en 1999. Sa loi constitutive consacre le regroupement de quatre organisations productrices de statistiques : le Bureau de la statistique du Québec (dont la création remonte à 1913), l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, Santé Québec et la direction du ministère du Travail spécialisée dans l'*Enquête sur la rémunération globale*.

Par le regroupement de ces instances au sein d'un organisme unique dont le statut l'assure d'exercer ses fonctions en toute impartialité et crédibilité, le gouvernement visait l'intégration, le développement et la pérennité d'une production statistique fondée sur les besoins du Québec en cette matière.

L'INSTITUT AUJOURD'HUI, C'EST :



250 employés et une **centaine** d'intervieweurs



plus d'une cinquantaine d'enquêtes par année auprès de **168 000** citoyens et de **41 000** entreprises québécoises



90 millions de données statistiques qui représentent près de **12,5 millions** de séries chronologiques sur divers aspects de la société québécoise tels que :

- culture et communication
- économie
- environnement
- population et démographie
- santé et bien-être
- travail et rémunération



plus de **2,2 millions** de sessions sur son site Web



plus de **230 publications** chaque année

LA MISSION

L'Institut est l'organisme gouvernemental ayant pour mission de fournir des informations statistiques fiables et objectives quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique. Il est aussi le responsable de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (RLRQ, chapitre I 13.011, article 2). Ces informations statistiques enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise.

L'Institut assure la production et le suivi d'indicateurs nécessaires aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui recourent aux statistiques pour orienter, concevoir et évaluer leurs programmes et leurs politiques. Il fait état des principales tendances de la société, notamment dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement.

L'Institut réalise des mandats statutaires en matière de rémunération, de démographie, de développement durable ainsi que d'occupation et de vitalité du territoire. Il maintient des partenariats de longue date sur les questions économiques, sociales, culturelles et de santé. Il mène des enquêtes d'intérêt public pour le Québec, produit de nombreuses publications et diffuse des données fiables et pertinentes sur la réalité québécoise afin que la population soit mieux informée et que les décideurs puissent prendre des décisions éclairées.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables statistiques des autres provinces et territoires canadiens.

LA VISION

LA STATISTIQUE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ : LA RÉFÉRENCE AU QUÉBEC

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec.

Par ses produits, l'Institut contribue à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il constitue la source d'information privilégiée pour les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

La statistique au service de la société : la référence au Québec – c'est la vision d'avenir de l'Institut.

LES VALEURS

En plus des cinq valeurs fondamentales de la fonction publique québécoise, l'Institut adhère à des valeurs qui lui sont propres :

RIGUEUR

La production de statistiques officielles requiert l'application de standards qui assurent la qualité, la fiabilité, la représentativité et la clarté de l'information diffusée au public.

OBJECTIVITÉ

Cette valeur se traduit par un effort constant de définir, de mesurer et de décrire les phénomènes sous-jacents aux données produites, d'en rendre compte et de les expliquer le plus fidèlement possible.

INNOVATION

Dans un contexte où la production et la diffusion de l'information évoluent rapidement, l'Institut se doit d'être connecté en permanence aux grandes tendances et transformations de son domaine d'activité.



CONTEXTE

Les données sont devenues, depuis quelques années, un élément incontournable de la vie moderne. Une grande partie de nos décisions, en partant des gestes les plus quotidiens jusqu'aux grandes orientations stratégiques au niveau mondial, sont prises sur la base de l'analyse et de l'interprétation de données.

Parmi les multiples incidences de la révolution numérique, la croissance exponentielle des sources de données perturbe l'univers de la production statistique. Qu'elles soient destinées à des fins administratives (données administratives) ou encore générées en continu par des applications technologiques (téléphones mobiles, GPS, appareils de sécurité à la maison, etc.) ou par les activités sur le Web (mégadonnées), les données sont maintenant d'une grande variété et sont produites avec une incroyable vitesse. L'utilisation des données produites par les ministères et organismes, à des fins de production statistique ou de recherche, en soutien à la gouvernance, pour faciliter la reddition de comptes des autorités publiques et pour encourager la participation citoyenne, est devenue incontournable, au même titre que le gouvernement ouvert. Ces phénomènes génèrent un volume considérable d'information recelant un immense potentiel statistique.

La diversification de l'information n'est pas un phénomène sans risque. Il est difficile de distinguer, dans la multitude des sources et sous différentes facettes, ce qui est une tendance

durable de ce qui est un bruit de fond. Dans des cas extrêmes, la prolifération des sources d'information accroît le risque de manipulation de données pour distraire ou influencer.

Le plan stratégique de l'Institut s'inscrit dans un contexte de grande mouvance dans un domaine qui, jusqu'à présent, parvenait à contrôler la qualité des données grâce à des enquêtes probabilistes et des méthodes statistiques éprouvées. Les agences statistiques ont entrepris de transformer leurs pratiques en tirant profit des nouvelles sources d'information, tout en respectant les exigences liées à leur mission, soit produire des statistiques de qualité, fiables et objectives avec une grande vigilance quant à la protection des renseignements personnels.

Ce plan présente les orientations dont se dote l'Institut pour s'adapter à l'évolution, incontournable, des pratiques statistiques afin d'optimiser l'utilisation des données, tout en garantissant une information probante. Au centre de ces orientations se trouvent ultimement les utilisateurs des données produites par l'Institut. L'accès au grand public québécois à des données probantes, neutres, représentatives et de qualité représente l'ultime mesure du rayonnement de l'Institut dans la société.



NOS CHOIX STRATÉGIQUES



ENJEU

1

L'UTILISATION DE DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DE MÉGADONNÉES DANS LA PRODUCTION DE STATISTIQUES

Les données dites « administratives », produites à des fins de gestion, offrent un potentiel d'exploitation majeur à des fins statistiques. L'accès à ces données offre un potentiel important d'élargissement des connaissances, notamment dans le domaine de la recherche scientifique, en ouvrant la possibilité d'étudier les liens entre des informations provenant de domaines d'activité très différents.

Tout comme les autres agences statistiques dans le monde, l'Institut doit accroître l'exploitation des données administratives et être en mesure de faire profiter pleinement la société québécoise des avantages qu'elles procurent. L'utilisation de ce type de données peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

L'appariement de fichiers provenant de données administratives doit se faire dans le respect des règles de protection des renseignements personnels. Les compétences métho-

dologiques et opérationnelles de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Enfin, l'omniprésence d'Internet dans nos sociétés devient un puissant générateur de données. Dites massives, ces mégadonnées ont l'avantage d'être produites en temps réel et en continu (géolocalisation, objets connectés, moissonnage du Web, images satellitaires, etc.). Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, ces nouvelles données offrent un grand potentiel. Cependant, leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent. L'Institut pourrait jouer un rôle d'accompagnateur auprès des ministères et organismes dans l'utilisation des mégadonnées à des fins statistiques.



L'Institut de la statistique dispose déjà d'une expertise importante dans la gestion des données administratives à des fins statistiques. Depuis plus de 30 ans, l'Institut a recours au Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec à des fins démographiques. Le Québec dispose ainsi de renseignements d'une qualité enviable sur les estimations de population et les mouvements migratoires internes sur son territoire.

Orientation stratégique 1.1

Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

OBJECTIFS

1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées

INDICATEURS ET CIBLES

- > Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.
 - **Cible 1.1.1.1**: Dix fichiers administratifs d'ici 2022.
 - > Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.
 - **Cible 1.1.1.2**: Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021.
-

1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.

- > Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.
 - **Cible 1.1.2.1**: Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.
-

1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.

- > Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.
 - **Cible 1.1.3.1**: Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.
 - **Cible 1.1.3.2**: Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.



ENJEU

2

L'ÉVOLUTION DES ENQUÊTES EN RÉPONSE AUX BESOINS STATISTIQUES

Même si les pratiques statistiques sont appelées à intégrer plus fréquemment des données de différentes sources, telles que les données administratives et les mégadonnées, la réponse aux besoins en information passe aussi par l'évolution des enquêtes. En effet, les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

Les enquêtes permettent d'apporter un éclairage sur les contextes dans lesquels s'inscrivent les résultats et d'en raffiner les interprétations. De plus, elles sont souvent utilisées à des fins d'évaluation de programme ou encore afin de mieux cerner les besoins et les caractéristiques des différentes clientèles. D'ailleurs, la demande d'enquêtes auprès de populations ciblées a connu une importante progression au cours des dernières années.

Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre). Il est maintenant plus difficile d'entrer en contact avec les personnes et les entreprises de manière traditionnelle et d'obtenir leur participation. L'utilisation de technologies d'enquête exploitant de nouveaux outils de communication avec les répondants permet de les joindre en plus grand nombre, mais soulève aussi des enjeux importants.

Enfin, la rapidité avec laquelle les données administratives et les mégadonnées sont produites et utilisées influence les attentes envers les enquêtes et élargit leurs utilisations potentielles. La pression exercée par cette abondance d'informations quantitatives de toute nature influe sur les caractéristiques des statistiques demandées aux agences officielles.

Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. On peut penser à des sujets tels que la violence et la maltraitance, ou à certaines dimensions plus difficiles à cerner, telles que l'acceptabilité sociale et certains phénomènes socioculturels. Cette spécialisation mène à améliorer les méthodologies d'enquête et à adapter les outils de collecte en conséquence.

Orientation stratégique 2.1

Accroître le potentiel statistique des enquêtes

OBJECTIFS

2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants: nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.
 - **Cible 2.1.1.1**: Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.

2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.

- > Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).
 - **Cible 2.1.2.1**: Huit enquêtes d'ici 2022.

2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.

- > Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.
 - **Cible 2.1.3.1**: 75% des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.
- > Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.
 - **Cible 2.1.3.2**: 85% des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.

A background image showing several hands assembling white puzzle pieces on a light blue surface. The puzzle pieces are interlocking, and the hands are positioned around them, suggesting a process of construction or problem-solving.

ENJEU

3

LE REHAUSSEMENT DE L'EXPERTISE

Le travail des agences statistiques est en constante évolution. Depuis quelques années, celles-ci font face à des pressions les incitant à innover sur plusieurs plans : développement et complexification des contenus, avancées méthodologiques, transformations technologiques, nouvelles possibilités analytiques, multiplication des sources de données et évolution des processus opérationnels. L'Institut est directement interpellé par ces changements et doit anticiper leurs répercussions. Afin d'accomplir efficacement sa mission, il lui faut innover et être attentif aux pratiques émergentes d'autres organisations qui se consacrent à la production statistique.

Pour ce faire, l'Institut doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation. L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises et à apporter de nouvelles réponses et ainsi améliorer son offre de service.

Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins. Un corollaire consiste à sélectionner les interventions porteuses afin que les projets d'innovation donnent lieu à des solutions qui seront ensuite adoptées au sein de l'organisation. Ces solutions peuvent aussi bien concerner les processus de production statistique que la diffusion ou les approches technologiques.

L'expression de nouveaux besoins par les utilisateurs stimule également l'innovation et force le développement d'expertises au sein des agences statistiques. Dans ce sens, il est primordial pour l'Institut de renforcer ses alliances avec divers partenaires : ministères et organismes gouvernementaux, chercheurs universitaires et autres agences statistiques. Ces partenariats lui permettront de bénéficier de nouvelles synergies, tant avec des institutions du secteur public qu'avec des institutions du secteur privé.

Orientation stratégique 3.1

Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

OBJECTIFS

3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.
- **Cible 3.1.1.1** : 5 % d'ici 2022.

3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.

- > Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.
- **Cible 3.1.2.1** : Trois collaborations par année.

3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.

- > Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.
- **Cible 3.1.3.1** : 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.
- > Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.
- **Cible 3.1.3.2** : 90 % des employés d'ici 2022.

LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET LE PARTAGE DES DONNÉES

L'évolution dans le domaine de l'information tend vers une demande accrue de données statistiques fiables et pertinentes par un accès simplifié. Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Dans ce contexte, l'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et de faciliter l'accès aux données aux différents utilisateurs, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Par sa mission, l'Institut doit s'assurer de produire des statistiques qui sont en mesure d'éclairer les citoyens et de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes publics. Pour l'Institut, communiquer efficacement sa production statistique est déterminant et renforce son rôle d'agence statistique et son rayonnement. L'Institut doit donc régulièrement renouveler ses outils et ses moyens de diffusion dans le cadre d'une stratégie intégrée de communication. Il s'agit de l'une des conditions pour assurer une plus large portée de sa production et accroître son usage. À ce titre, l'Institut doit consolider la notoriété des données officielles et favoriser une utilisation avisée des statistiques.

Plus particulièrement, l'accès aux données administratives pouvant, notamment, être exploitées à des fins de recherche est un enjeu de taille dont l'importance est appelée à croître au cours des prochaines années. L'Institut offre déjà certaines réponses à ces besoins et contribue à la réutilisation d'une gamme de microdonnées par des tiers à l'aide de processus et d'outils requis pour les exploiter de façon efficace tout en assurant une protection appropriée des renseignements personnels et en garantissant la confidentialité.

Ainsi, le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit l'implantation d'un nouveau processus d'accès simplifié aux renseignements pour les chercheurs, dans lequel l'Institut joue un rôle de premier plan. Ce processus d'accès simplifié se traduira entre autres par :

- l'implantation d'un guichet de services pour les chercheurs ;
- la réduction des délais pour l'accès aux renseignements.

L'Institut prendra des mesures au cours des prochaines années en vue d'élargir, d'optimiser et d'encadrer l'accès aux données administratives, en collaboration avec des représentants des milieux gouvernementaux et de la recherche.

Orientation stratégique 4.1

Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

OBJECTIFS

4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation de nos statistiques.
 - **Cible 4.1.1.1**: Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.
- > Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.
 - **Cible 4.1.1.2**: Progression de 3% par année.
- > Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.
 - **Cible 4.1.1.3**: Progression de 12% d'ici 2022.
- > Nombre de visites du site Web.
 - **Cible 4.1.1.4**: Progression de 12% d'ici 2022.

4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.

- > Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.
 - **Cible 4.1.2.1**: Progression annuelle de 5%.
- > Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.
 - **Cible 4.1.2.2**: Au moins une production statistique par année.

Orientation stratégique 4.2

Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

OBJECTIFS

4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.
 - **Cible 4.2.1.1**: Automne 2018.
- > Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.
 - **Cible 4.2.1.2**: Diminution des délais de traitement d'ici 2022.
- > Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.
 - **Cible 4.2.1.3**: 80% en 2022.



ENJEU

5

UN ORGANISME DYNAMIQUE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Cette cinquième orientation touche plus particulièrement aux dimensions liées à la gouvernance et à la gestion interne de l'organisation. Les moyens organisationnels de l'Institut doivent être adaptés de manière à assurer l'évolution de ses pratiques, ainsi qu'à créer un climat de travail dynamique et stimulant, orienté vers le service aux utilisateurs.

Cette dernière orientation vient donc proposer des objectifs transversaux en lien avec les orientations précédentes et aborde les actions relatives aux ressources humaines, aux pratiques de gestion et à l'adaptation du cadre juridique. L'évolution de l'Institut en tant qu'agence statistique implique des adaptations tant sur le plan organisationnel que sur le plan législatif.

La première de ces dimensions est de loin la plus fondamentale puisqu'elle concerne les ressources humaines. La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines. Ces domaines incluent la méthodologie statistique, les techniques d'enquête, la démographie, l'économie, la santé, l'environnement, la culture, les communications, le droit, l'éthique, les technologies de l'information, etc.

L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des compétences multiples sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettraient d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes. L'évolution de ses processus de production statistique serait favorisée par une latitude accrue en ce qui a trait à l'utilisation des données des différentes sources disponibles, notamment celles de nature administrative liées à la gestion des programmes publics.

Cet accès est crucial pour que l'organisation puisse jouer son rôle et exploiter pleinement le potentiel informationnel des sources de données. Selon le Plan économique du Québec de mars 2018, une première étape vise les données du domaine de la santé, et les travaux se poursuivront, notamment afin d'étendre l'application à d'autres ministères et organismes lors de phases subséquentes.

Orientation stratégique 5.1

Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

OBJECTIFS

5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.
 - **Cible 5.1.1.1** : 80% du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.
- > Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.
 - **Cible 5.1.1.2** : 90% des nouveaux employés d'ici 2022.
- > Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.
 - **Cible 5.1.1.3** : Taux de satisfaction supérieur à 90%.

5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.

- > Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.
 - **Cible 5.1.2.1** : Minimum de cinq projets d'ici 2022.

Orientation stratégique 5.2

Assurer l'évolution des pratiques

OBJECTIFS

5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.

INDICATEURS ET CIBLES

- > Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.
 - **Cible 5.2.1.1** : Ajout de trois domaines d'ici 2022.
- > Participation de l'Institut aux travaux du *Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données* mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.
 - **Cible 5.2.1.2** : Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.



MISSION

L'Institut est l'organisme gouvernemental ayant pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique. Il est aussi le responsable de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (RLRQ, chapitre I-13.011, article 2). Ces informations statistiques enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise.

VISION

La statistique au service de la société : la référence au Québec

TABLEAU SYNOPTIQUE

ENJEU 1 L'UTILISATION DE DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DE MÉGADONNÉES DANS LA PRODUCTION DE STATISTIQUES

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées.	1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des fichiers administratifs analysés. ➤ Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées. 	<p>1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.</p> <p>1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021.</p>
	1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives. 	<p>1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.</p>
	1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées. 	<p>1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.</p> <p>1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.</p>

ENJEU 2 L'ÉVOLUTION DES ENQUÊTES EN RÉPONSE AUX BESOINS STATISTIQUES

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes.	2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème. 	<p>2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.</p>
	2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires). 	<p>2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.</p>
	2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web. ➤ Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données. 	<p>2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.</p> <p>2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.</p>

ENJEU 3 LE REHAUSSEMENT DE L'EXPERTISE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises.	3.1.1 Consolider les fonctions <i>innovation</i> et <i>développement</i> au sein de l'Institut.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement. 	<p>3.1.1.1 5 % d'ici 2022.</p>
	3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail. 	<p>3.1.2.1 Trois collaborations par année.</p>
	3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances. ➤ Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut. 	<p>3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.</p> <p>3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.</p>

ENJEU 4 LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET LE PARTAGE DES DONNÉES

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut.	4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	> Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation de nos statistiques.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.
		> Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3% par année.
		> Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12% d'ici 2022.
		> Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12% d'ici 2022.
4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance.	4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	> Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5%.
		> Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.
4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance.	4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	> Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Automne 2018.
		> Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.
		> Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80% en 2022.

ENJEU 5 UN ORGANISME DYNAMIQUE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs.	5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	> Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1 80% du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.
		> Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2 90% des nouveaux employés d'ici 2022.
5.2 Assurer l'évolution des pratiques.	5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	> Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90%.
		> Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.
5.2 Assurer l'évolution des pratiques.	5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	> Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.
		> Participation de l'Institut aux travaux du <i>Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données</i> mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.

L'Institut de la statistique du Québec produit, analyse et diffuse des informations statistiques officielles, objectives et de qualité sur différents aspects de la société québécoise. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. La pertinence de ses travaux en fait un allié stratégique pour les décideurs et tous ceux qui désirent en connaître davantage sur le Québec.